Face à la montée du RN, un collectif de chercheurs et d’élus de gauche appelle à l’adoption urgente du scrutin proportionnel : « Il y va de l’avenir de notre démocratie »

02/04/2024 à 18h51



Parce que le scrutin majoritaire accorde tout le pouvoir au vainqueur, qui ne représente pourtant qu’une minorité, et a échoué à freiner la progression du RN, un collectif de chercheurs et d’élus juge urgent de passer à la proportionnelle.

Social, fiscalité, migrations, environnement, éducation, sécurité… Nos opinions peuvent diverger sur de nombreux sujets. **N**ous partageons cependant la conviction qu’il faut modifier d’urgence le mode de désignation des députés à l’Assemblée nationale, pour adopter un mode de scrutin proportionnel. **Il y va de l’avenir de notre démocratie.**

Tout d’abord, dans son principe même, le scrutin majoritaire actuel ne permet pas une représentation équilibrée des différentes sensibilités de la société française. En donnant tout le pouvoir au vainqueur, il autorise finalement des

courants politiques qui ne représentent qu'une minorité de la population à gouverner et à modifier les lois de la République, sans avoir à tenir compte de l'avis de la majorité de nos concitoyennes et concitoyens.

De ce fait, il contribue à délégitimer la représentation nationale aux yeux de beaucoup et alimente un abstentionnisme croissant, qui risque, à terme, d'être fatal à notre démocratie. Rappelons que, lors des élections législatives de 2022, seuls 37 députés, soit 6,5 % de l'ensemble, ont été élus avec le soutien de plus de 30 % des électeurs inscrits de leur circonscription au second tour ; 61 députés représentent même moins de 20 % de ces inscrits.

Contrairement à ce qui est souvent mis en avant par ses défenseurs, le scrutin majoritaire engendre en réalité une instabilité préjudiciable des politiques publiques, parce que des politiques décidées sur une base minoritaire se heurtent à de fortes résistances et les gouvernements qui les portent sont souvent rejetés par les électrices et les électeurs au bout de cinq ans. De plus, avec la nécessité d'alliances de second tour, ce mode de scrutin favorise une logique d'affrontement entre blocs qui décourage la recherche de compromis permettant de rassembler une large partie de la société.

Enfin, un sondage réalisé en décembre 2023 indiquait que, avec le scrutin majoritaire, le Rassemblement national (RN) pourrait obtenir la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale, bien qu'il comptabilise moins de 30 % des voix. **Pendant quarante ans, le mode de scrutin actuel a contribué à sous-représenter le Front national, puis le RN, sans freiner pour autant sa progression. Au contraire, il l'a aidé à s'enraciner comme parti protestataire, en lui évitant d'avoir à prendre ses responsabilités à l'Assemblée nationale.**

Mais aujourd'hui ce même mode de scrutin risque de transformer la progression du RN en un raz-de-marée qui lui permettrait de

mettre en œuvre sans entrave son programme irresponsable, pro-Poutine, xénophobe et liberticide. Pour toutes ces raisons, il est urgent d'adopter un mode de scrutin proportionnel pour les élections législatives de 2027, comme c'est déjà le cas chez la plupart de nos voisins européens. […]

Premiers signataires : Loïc Blondiaux, politiste ; Antoine Bristielle, directeur de l'Observatoire de l'opinion de la Fondation Jean Jaurès ; Cyrielle Chatelain, députée (Les Ecologistes) de l'Isère ; Marie-Anne Cohendet, constitutionnaliste ; **Daniel Cohn-Bendit, ancien député européen ; Raquel Garrido, députée (LFI) de Seine-Saint-Denis** ; Maud Gatel, secrétaire générale du MoDem ; **Jérôme Guedj, député (Parti socialiste) de l'Essonn**e ; Yannick Jadot, sénateur (Les Ecologistes) de Paris ; Rémi Lefebvre, politiste ; Bertrand Pancher, député de la Meuse et président du groupe LIOT à l'Assemblée ; **Thierry Pech, directeur du think tank Terra Nova** ; **Barbara Pompili, présidente du parti écologiste En commun** ; Christophe Prochasson, historien ; Chloé Ridel, porte-parole du Parti socialiste ; Frédéric Sawicki, politiste.

Le Monde